



ripeess

Intercontinental network for the promotion of the social and solidarity economy  
Intercontinental network for the promotion of the social and solidarity economy  
Intercontinental Network for the Promotion of Social and Solidarity Economy

[www.ripeess.org](http://www.ripeess.org)

[info@ripeess.org](mailto:info@ripeess.org)

## **RIPESS — Intervention en plénière CIT 114 | Travail décent dans l'économie des plateformes**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je m'exprime au nom du RIPESS — le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire — qui représente des réseaux de l'ESS en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Océanie.

Le RIPESS salue ce moment historique. Mais au moment de définir de nouvelles normes pour les personnes travaillant sur les plateformes, nous devons poser une question plus difficile : qui possède les plateformes ?

Aujourd'hui, les plateformes appartiennent aux investisseurs. Les travailleur·euses assument tous les risques et n'ont aucun pouvoir de décision. Pourtant, ce n'est pas le seul modèle possible.

Partout dans le monde, des travailleur·euses construisent déjà des plateformes dont ils sont propriétaires et qu'ils gouvernent démocratiquement. Le *Platform Cooperativism Consortium* recense plus de cinq cents coopératives de plateforme dans 60 pays. Ce ne sont pas des expériences. Ce sont de véritables alternatives.

Le projet de Convention établit des protections essentielles. Le RIPESS les soutient pleinement. Mais si nous ne réglementons que le modèle dominant, nous risquons de le consolider. Cette Conférence doit également ouvrir la voie à d'autres modèles.

Elle doit aussi être cohérente avec ses propres engagements. En 2022, cette Conférence a adopté une résolution sur le travail décent et l'ESS. L'Assemblée générale des Nations unies a ensuite adopté deux résolutions — en 2023 et 2024 — reconnaissant l'ESS comme moteur du travail décent. L'OIT elle-même préside le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire .

La Recommandation sur l'économie des plateformes doit refléter ces engagements. Le RIPESS appelle le Comité de la normalisation à inclure une formulation reconnaissant les modèles de plateformes coopératives et de propriété des travailleur·euses, et encourageant les États membres à les soutenir par la commande publique, l'infrastructure numérique et le financement.

Les travailleur·euses méritent plus qu'une protection dans un système injuste. Ils méritent le pouvoir d'en construire un différent.

Démocratisons l'économie des plateformes pour garantir un travail décent.

Je vous remercie.